

Version pré-finale – avril 2014

**Conjugalité/parentalité et carrières scientifiques
à l'épreuve de la mobilité
chez les couples de chercheur-e-s**

Alexandre Baguette, Maria del Rio Carral, Bernard Fusulier, Christine Godesar¹

1. Introduction

Dans cette contribution, nous étudions la façon dont des couples de « jeunes » chercheurs universitaires vivent et organisent leur engagement professionnel et leur engagement familial². En effet, l'université et la famille peuvent être interprétées comme des institutions gourmandes, qui demandent toutes deux à leurs membres une implication importante et volontaire, ce qui crée théoriquement une tension entre elles. Du côté du champ scientifique, cette tension peut être exacerbée par la situation de forte concurrence entre les chercheurs non encore nommés qui aspirent à obtenir un poste définitif à l'université. Pour ce faire, il est attendu d'eux qu'ils fournissent un travail intense, qu'ils produisent des résultats remarquables dans un système de mise en équivalence internationale selon des critères quantitatifs de productivité (impacts factors, H-

¹ Les signatures des auteurs sont disposées par ordre alphabétique. Cet article résulte d'un programme de recherches sur l'interférence vie professionnelle/vie privée dans le déploiement des carrières scientifiques soutenu par le Fonds national de la recherche scientifique et dirigé par Bernard Fusulier. Il a également bénéficié de la collaboration d'Édith Clémence Chiappi Djiekak et de Jean Van Oycke.

² Bien que conscients de la violence symbolique contenue dans la langue française, où le masculin l'emporte, nous respecterons cette règle de grammaire dans le présent article afin de ne pas alourdir le texte. Suivant une tendance actuelle, nous féminisons le mot chercheur en chercheure plutôt que d'utiliser la forme féminine correcte « chercheuse », car le suffixe « euse » peut être senti comme dévalorisant (voir Lenoble-Pinson, 2006).

Index, etc.), et qu'ils fassent preuve d'une mobilité internationale significative (mobilité qui n'est pas neutre en ce qui concerne le genre et la situation privée – Ackers, 2008 et 2010). La vie de famille a bien entendu aussi ses exigences de disponibilité et de présence. Pour paraphraser Ulrich Beck (2001 : 257), si la réalisation d'une carrière scientifique exige la mobilité sans tenir compte des situations personnelles, le couple et la famille exigent le contraire.

Une telle contradiction est *a priori* d'autant plus difficile à gérer que les personnes sont dans une situation de couple bi-actif, menant une double carrière scientifique³. Comment alors des couples de chercheurs s'y prennent-ils pour à la fois rencontrer les attentes et exigences universitaires – en particulier celles liées à la mobilité – et, en même temps, maintenir une vie conjugale et, pour certains, parentale ? Notre analyse a un côté exploratoire et heuristique. Elle prend appui sur une enquête qualitative réalisée auprès d'un échantillon de onze couples de chercheurs en Belgique francophone, qui nous a permis de reconstituer trois logiques conjugales en rapport avec la mobilité internationale : la coconstruction de la carrière et du couple dans la mobilité ; la gestion des tensions dans l'asymétrie des positions et la divergence des priorités de vie ; la consolidation du lien familial avant toute chose. La sociologie et la psychologie critique et qualitative convergent ici d'un point de vue méthodologique en donnant la parole aux chercheur-e-s et en mettant au centre de l'analyse leur expérience et le sens qu'ils/elles donnent à leur situation et projets de vie.

Avant de développer ces logiques, il convient de brièvement présenter le raisonnement qui guide notre questionnement et les choix méthodologiques opérés pour réaliser cette étude.

³ La carrière scientifique est structurée en trois étapes initiales : le doctorat, le postdoctorat, la nomination à titre définitif. L'accession à cette nomination se base sur une forte compétition qui tient compte de nombreux paramètres dont deux sont particulièrement affirmés et pris en considération en Belgique : les publications et les expériences internationales.

2. Composer avec les demandes de deux institutions gourmandes

La question de départ qui sous-tend cette contribution peut s'énoncer comme suit : comment des couples de chercheurs vivent-ils et gèrent-ils leurs implications familiales et professionnelles ? La spécificité de cette interrogation réside dans les caractéristiques inhérentes à ces deux milieux de vie que sont la famille et l'université qui, du fait de leur forte exigence en termes de disponibilités pratique et subjective, peuvent être conceptualisés comme des institutions gourmandes. S'appuyant sur la définition donnée par Lewis A. Coser (1974), Linda Grant, Ivy Kennelly et Kathryn Ward (2000 : 65) considèrent qu'une institution est « gourmande » (*greedy institution*) lorsqu'elle cherche à obtenir

une loyauté entière et exclusive ainsi qu'une tentative de réduire les demandes des autres rôles et statuts sociaux [...] l'engagement dans une institution gourmande est volontaire. [...] Le contrôle est symbolique, ancré dans la conception que la participation à de telles institutions est hautement désirable.

Du fait de cette conception, l'engagement dans deux institutions gourmandes semble marqué par une tension subjective et une contradiction que les personnes concernées doivent pouvoir gérer au niveau de leurs choix et priorités. Dans la société industrielle, cette contradiction était partiellement atténuée par la traditionnelle division sexuée du travail productif et reproductif, qui assignait prioritairement les hommes à la sphère productive (milieu professionnel) et les femmes à la sphère reproductive (milieu familial). Ce modèle de dissociation des rôles a notamment permis aux institutions professionnelles gourmandes de s'organiser autour de la figure symbolique d'un homme entièrement dévoué à son travail et à son institution, soutenu dans son quotidien par une femme qui le décharge de nombreuses tâches domestiques. Plus généralement, la séparation entre le monde du travail et le monde de la famille a trouvé dans la théorie parsonienne en sociologie une justification fonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle était définie comme une fonction de l'intégration sociale. En effet, selon Talcott Parsons (1949), puisque le travail est le lieu des normes impersonnelles et des compétences techniques au service de la

performance, alors que la famille est le lieu des particularités et des émotions, basées sur une définition des rôles selon l'âge et le sexe, la mise à distance évite le préjudice social d'un conflit entre ces deux institutions, mais aussi désamorce le risque d'une compétition pour le prestige entre le mari, la femme et les enfants.

À l'heure actuelle, pour des raisons structurelles et culturelles, ces institutions gourmandes ne peuvent plus, ou en tout cas moins, se combiner à travers un modèle de dissociation sexuée des rôles professionnels et familiaux. Elles entrent dès lors et plus directement en concurrence pour obtenir la disponibilité pratique et subjective de la personne qui s'y trouve engagée. La question de leur articulation transite, selon nous, par une composition individuelle et inter-individuellement négociée des rôles. La confrontation à la disponibilité envers deux institutions induit sur le plan de la subjectivité une « porosité paradoxale » (del Rio Carral, 2011). La « porosité » traduit l'interdépendance ou l'interstructuration de ces milieux de vie au niveau psychologique, puisque le sens que l'individu donne à son vécu professionnel est en partie fonction de ce qu'il vit dans sa vie privée, et inversement. Or, cette porosité est « paradoxale », car le vécu au sein de chaque milieu de vie demeure cependant relativement autonome, grâce à la mise en place de frontières (spatio-temporelles, corporelles, sociales et psychologiques) entre une scène institutionnelle et une autre. Ainsi, le concept de « porosité paradoxale » attire l'attention sur l'utilité d'analyser comment se vit et se gère concrètement l'articulation des prescriptions et des engagements professionnels et privés – souvent multiples et parfois opposés – du point de vue du sens. Cette entrée par l'articulation de deux institutions « gourmandes » à travers la subjectivité n'exclut bien sûr pas la dimension sociale. Socialement ancré, l'individu est en mesure de développer et de mettre en place des supports à partir de son contexte de vie, c'est-à-dire des caractéristiques sociales, matérielles et relationnelles des milieux professionnel et familial dans lesquels il se meut.

Empiriquement, nous avons exploré cette problématique à partir d'entretiens avec des couples de chercheurs qui sont confrontés à la gourmandise de l'institution universitaire et scientifique, laquelle continue à véhiculer la figure symbolique du chercheur « entièrement

investi dans son travail »⁴. Cet investissement est d'autant plus réclamé que le chercheur est soumis à l'injonction de produire beaucoup et vite en même temps qu'il doit faire preuve d'une mobilité internationale dans un contexte de forte concurrence pour des postes définitifs proportionnellement rares. Du fait de ses implications sur l'organisation de la vie privée, le rapport à la mobilité internationale est un analyseur de l'expérience de la carrière scientifique et de son impact sur la construction d'une vie conjugale et familiale chez des couples de « jeunes » chercheurs. Il s'agit de cerner la façon dont ces couples parviennent ou non à concilier une « double carrière » scientifique (*dual career*) avec leur vie conjugale et/ou parentale ; autrement dit, à articuler les exigences des deux institutions gourmandes.

Pour réaliser cette étude, des entretiens semi-structurés ont été effectués fin 2012 auprès de couples dont les deux membres sont titulaires d'un doctorat et ont entamé une carrière scientifique. Il n'était guère aisé d'identifier de tels couples et certains des chercheurs avaient entre-temps opéré une reconversion professionnelle. Prenant tout d'abord appui sur une liste de chercheurs financés par le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et dont nous avons les informations sur la situation conjugale, nous avons pu mener une première vague d'entretiens. Ensuite, selon la technique dite de la « boule de neige » basée sur l'interconnaissance, nous avons pu contacter et obtenir un entretien avec d'autres couples de chercheurs.

La technique choisie pour récolter les données a été celle des entretiens de couple, justifiée par la possibilité de collecter simultanément et de façon interactive le point de vue des deux conjoints. De plus, ce choix nous a semblé approprié afin de mettre en évidence des logiques conjugales, ce type d'outil pouvant favoriser des interactions entre les conjoints autour de thématiques générales

⁴ Par exemple, dans une note interne provenant du Conseil rectoral de l'Université catholique de Louvain et datée de 2012, nous pouvons lire : « Du professeur totalement investi dans son travail et profitant pleinement de sa liberté académique, on est passé au professeur toujours entièrement investi, mais beaucoup moins libre académiquement, vu l'accroissement de la charge administrative et les nombreuses réformes qui se sont succédé ».

prédéfinies par notre canevas d'entretien : le vécu quotidien, la prise de décision dans le couple, des questions relatives à la mobilité internationale, ou encore les attentes vis-à-vis du futur. Deux interviewers ont mené l'entretien, le premier gérant le fil de l'interview, le second portant son attention sur divers aspects spécifiques de la discussion. Les entretiens ont été enregistrés et entièrement retranscrits. La majorité d'entre eux s'est déroulée en face à face au domicile des chercheurs ; pour certains couples dont l'un des partenaires était à l'étranger, nous avons utilisé le programme de discussion collective par internet, *Skype*.

L'échantillon est composé de onze couples, pour la plupart belges, mais comprenant aussi d'autres nationalités européennes et extra-européennes (voir tableau en annexe). Ils sont tous âgés de 26 à 45 ans et habitent pour la plupart en Belgique. Les origines socio-économiques des couples sont variables, de même que leurs situations conjugale et familiale. Alors que la plupart sont en cours de postdoctorat, certains conjoints ont opté pour des postes plus stables en dehors de la recherche académique.

Les entretiens retranscrits⁵ ont été l'objet d'une analyse de contenu mettant en évidence le sens donné par les chercheurs à la dimension conjugale, l'expérience professionnelle et la carrière (incluant les relations de travail et la mobilité internationale), l'engagement dans la vie privée et les modalités d'articulation de la vie professionnelle avec la vie privée et les *life courses strategies* (Loder, 2005). Plus particulièrement, nous avons effectué un travail d'analyse verticale de contenu, entretien par entretien, où il s'est tout d'abord agi de faire une synthèse de chaque récit sans nous engager dans une démarche interprétative. Ensuite, nous avons procédé par une double opération qui tenait compte à la fois des similitudes et des différences entre les récits afin d'aboutir à des logiques conjugales selon la méthode de l'idéal-type. Le discours de certains couples de chercheurs correspond de manière très fidèle à un idéal-type (ou logique), alors que celui d'autres couples ne le partage que

⁵ Afin de préserver l'anonymat et la confidentialité, certaines informations ont été ignorées ou maquillées (le plus rarement possible cependant).

partiellement ou que celui d'autres encore s'en éloigne, car les conjoints expriment une autre logique conjugale.

3. La coconstruction de la carrière et du couple dans la mobilité

Encadré 1 – Éric et Margaux : la mobilité comme unité de base du couple et de la profession

Éric, d'origine étrangère, est postdoctorant en sciences de la nature. Sa compagne, Margaux est aussi postdoctorante dans le même champ disciplinaire. Ils sont en couple, mais résident séparément, l'un en Belgique et l'autre à l'étranger. Ils n'ont pas d'enfant et se consacrent entièrement à la recherche académique. Tous les deux ont effectué de nombreux séjours à l'étranger (notamment pendant leur thèse de doctorat) au cours desquels ils se sont d'ailleurs rencontrés. Ils ne sont pas particulièrement attachés à leur lieu de naissance et, même s'ils restent en contacts réguliers avec leurs familles, ils ne ressentent pas le besoin de vivre à proximité de celles-ci.

Depuis le début, la recherche est une passion pour Éric et Margaux car, en plus de leur offrir la possibilité d'assouvir des envies personnelles et des défis intellectuels, elle leur permet de voyager beaucoup, de rencontrer des cultures, mais aussi de créer des réseaux de connaissances et de contacts à travers le monde.

Du fait de leur grande mobilité, le couple est habitué à gérer la distance physique, que ce soit à travers les moyens de communication actuels, ou par l'organisation de séjours et de week-ends combinant notamment des colloques académiques avec des week-ends découvertes et des activités conjugales.

Ils reconnaissent que la recherche est une activité omniprésente dans leur vie quotidienne et ils en acceptent la lourde charge de travail, et ce malgré un manque d'assurance quant à leur avenir professionnel, relativement inquiétant. Cependant, ils trouvent leur métier très stimulant, car il leur permet de rencontrer leurs intérêts spécifiques. Ils louent en particulier la liberté dont ils bénéficient dans la définition de la nature de leur recherche et dans l'organisation spatio-temporelle de leur travail.

Ils estiment que le fait de partager la même situation professionnelle favorise une intercompréhension à l'intérieur du couple et un soutien mutuel face aux difficultés rencontrées et à l'incertitude par rapport à leur futur professionnel. Il en va de même pour leur réseau international de collègues. En revanche, ils se sentent peu compris par leur entourage familial et leurs amis qui sont en dehors du monde de la recherche.

Le couple profite de l'instant présent, évitant de trop se projeter dans l'avenir. Chacun des conjoints vise néanmoins un poste académique, en Belgique ou à l'étranger. Margaux envisage éventuellement de quitter la recherche pour suivre

son compagnon s'il décroche un poste car, selon elle, il a un CV plus performant que le sien. Pour elle, l'important sera alors de stabiliser le couple et de fonder une famille, mais ce n'est pas encore un projet fixé dans leur agenda de vie.

Dans cette première logique, chacun des conjoints est très mobile. Du point de vue du sens, la mobilité participe à la fois à la construction du couple et à l'avancée professionnelle des deux chercheurs. Ayant tous les deux un contrat de travail temporaire dans la recherche, ils considèrent la mobilité internationale comme une condition *sine qua non* à l'accomplissement de leur carrière scientifique. Le couple s'adapte aux exigences de celle-ci et valorise cette mobilité qui constitue simultanément un atout pour dessiner un avenir professionnel dans la recherche et une occasion de se retrouver en couple et de vivre des expériences de vie nouvelles, donc d'accomplissement personnel.

L'incertitude quant à la possibilité d'avoir un poste définitif génère certes une inquiétude, mais celle-ci est relativisée par une attitude *carpe diem*. La stabilité conjugale et professionnelle n'est pas pour autant évacuée des projets d'avenir, mais elle se limite pour l'instant à une sorte de « rêve » dont la réalisation n'est pas trop évoquée, justement parce qu'elle représente une source d'inquiétude.

Extrait 1. C'est très difficile parce que je ne sais pas où je serai dans deux ans. Donc, il est difficile de dire ce que je voudrais. Je crois qu'il est préférable de ne pas y penser car c'est trop stressant quand on y pense (Éric, postdoctorant).

Les chercheurs allient en quelque sorte l'utile à l'agréable : consolider le CV scientifique à travers une inscription internationale tout en combinant, quand c'est possible, les séjours professionnels avec un projet personnel ou conjugal. Les engagements affectifs et privés sont alors ajustés à l'engagement professionnel, prioritaire. Autant que faire se peut, les déplacements professionnels sont organisés de façon à répondre en même temps aux aspirations personnelles et à celles du couple. Une interviewée (Louise) souligne que les aspects positifs de la recherche sont l'apprentissage de nouvelles méthodes, la découverte de différentes cultures, ainsi que la construction de réseaux de relations ; elle insiste aussi sur la

dimension d'autoréalisation de soi qui y est liée puisque le chercheur fait ce qu'il a envie de faire, à savoir ici, de la recherche scientifique.

L'important investissement dans la carrière relève pour les deux chercheurs du « normal », car le monde scientifique est interprété comme un grand jeu concurrentiel. Pour passer à travers le « goulot d'étranglement » ou le « tuyau percé » permettant d'accéder aux postes définitifs, il faut obéir aux règles (de publication, d'inscription internationale, etc.), et il y a un « prix à payer » qui est accepté et assumé : la productivité, la flexibilité et la mobilité. Jules (chercheur), par exemple, estime que la mobilité est indispensable car

c'est nécessaire pour poursuivre comme scientifique [...] il faut rencontrer d'autres personnes, découvrir de nouvelles méthodes [...] tu ne peux pas rester où tu as fait ton master et ton doctorat ou ton postdoc tout le temps avec le même professeur.

Néanmoins, il ne s'agit pas de sacrifier sa vie sentimentale : si le travail est central, il doit cependant rendre possible le maintien du lien conjugal. L'autonomie de l'organisation spatio-temporelle du travail que permet la recherche est un adjuvant dans cette quête. On se sent libre, on établit ses déplacements, on fixe ses priorités, on vit connecté en permanence, etc. La vie professionnelle et la vie privée se confondent et la mobilité internationale est gérée et organisée de manière à concilier la vie de couple avec la progression professionnelle de chacun des partenaires.

Ce type d'agencement « intégratif » entre travail et vie privée est le fruit d'un accord au sein du couple ; il s'agit à la fois de bâtir les carrières respectives des conjoints en parallèle (dans le sens où chacun jouit de la mobilité et de la flexibilité nécessaires pour être compétitif dans le champ scientifique) et de construire le couple dans le respect des trajectoires professionnelles. Il y a une convergence des aspirations qui favorise le développement des parcours individuels tout en permettant au couple d'exister et d'être ensemble, même si les conjoints sont souvent physiquement séparés.

Cet accomplissement du couple dans la mobilité et la forte implication professionnelle sont peu compris par l'entourage et les amis (sauf éventuellement le réseau de collègues qui partagent la même situation). Ceux-ci ne voient principalement que les côtés

négatifs de la carrière scientifique : un investissement temporel lourd dont la nécessité n'est pas clairement perçue, une impossibilité de séparer clairement la vie privée de la vie professionnelle, des moyens financiers somme toute peu engageants par rapport à d'autres professions hautement qualifiées, l'instabilité de l'emploi, etc. Margaux (chercheure) relève notamment que ses amis ne comprennent pas son style de vie, car, pour eux, ce qui importe c'est d'avoir des enfants et de rester en Belgique. Ses parents ne la critiquent pas, mais ils « restent à la maison et, donc, ne comprennent pas vraiment. Pour eux, c'est bon tant que je suis heureuse ».

Ainsi, bien que le métier de chercheur soit doté d'un certain prestige, le couple ne se sent pas reconnu par ses proches, malgré le soutien qu'ils représentent affectivement. En revanche, le fait de partager la même situation professionnelle au sein du couple permet de comprendre la nature du travail scientifique, ses exigences et ses contraintes, et favorise un soutien réciproque. Cela soude la relation de couple, les membres étant confrontés ensemble aux mêmes contraintes et difficultés. En ce sens, le manque de compréhension de l'entourage est compensé par une reconnaissance mutuelle des conjoints : « ça rend les choses plus faciles parce qu'il y a beaucoup plus de compréhension » (Jules et Louise, chercheurs et conjoints).

Ce type de couple tend également à prendre une certaine distance par rapport au(x) pays d'origine(s) et à tisser des liens professionnels et amicaux internationaux. Les chercheurs naviguent à travers le monde en gardant le cap de la réalisation de leur carrière, mais sans avoir encore un véritable port d'attache, ce qu'il espère pourtant un jour trouver.

On le voit, ce type de logique rencontre la demande de « l'institution gourmande » (*greedy institution*) d'un engagement total dans la carrière. Le lien conjugal qui se tisse à travers la mobilité se caractérise par un agencement à très haute porosité entre vie professionnelle et vie privée. Une telle interstructuration des milieux de vie s'accompagne d'une faible différenciation des espaces-temps, ce qui représente une stratégie à court terme développée par le couple pour donner la priorité à une double carrière scientifique. Cette stratégie a cependant un impact limité puisque la question de

l'incertitude vis-à-vis de l'avenir demeure l'une des préoccupations centrales et que le désir de stabilité professionnel et conjugal n'est pas évacué, mais reporté.

Il n'est pas étonnant que cette logique ait été surtout rapportée par les couples les plus jeunes de notre échantillon et sans enfant, même si nous pouvons imaginer qu'elle puisse être présente chez des chercheurs plus âgés en situation parentale. Quoi qu'il en soit, les conditions de vie des chercheurs sont cruciales dans le déploiement d'une telle logique.

4. La gestion des tensions dans l'asymétrie des positions et la divergence des priorités de vie

Encadré 2 – Julien et Céline : ajuster des projets de vie

Julien a entamé un mandat comme chargé de recherches FNRS directement après avoir soutenu sa thèse. Céline est docteure en sciences humaines. Après sa soutenance de thèse, elle a commencé un postdoctorat qu'elle a cependant arrêté pour accepter un emploi en dehors du monde académique. Julien et Céline sont en couple depuis quinze ans et ont aujourd'hui deux enfants en bas âge. Ensemble, ils ont loué un appartement à la fin de leurs études universitaires pour ensuite, durant leur doctorat, acheter une maison.

Julien a commencé ses études en ayant pour objectif de faire de la recherche. Il a toujours eu ce projet et il a travaillé assidûment lors de son master pour avoir la possibilité de faire une thèse. Aujourd'hui, il aspire vraiment à s'affirmer comme un spécialiste de son domaine d'études, ce qui implique des séjours à l'étranger étant donné son terrain de recherche l'incitant à une grande mobilité. Céline a aussi commencé ses études en souhaitant faire de la recherche, et a commencé son doctorat dans la foulée de son mémoire. Vers la fin de sa thèse, elle s'est cependant rendu compte que le monde scientifique ne « collait plus trop » avec ses attentes personnelles. C'est donc avec une certaine sérénité qu'elle s'est retirée du champ de la recherche scientifique.

Julien espère obtenir un mandat de chercheur qualifié du FNRS, ce qui n'est pas une tâche aisée. Si sa candidature n'était pas retenue, l'alternative serait d'entamer un second postdoctorat aux États-Unis afin de renforcer son CV en vue d'une nomination. Céline le soutient dans sa volonté d'avoir un dossier complet, mais rappelle néanmoins la nécessité pour un père de rester près de ses enfants, surtout s'ils sont très jeunes. Julien voudrait que son épouse le suive s'il devait effectuer un long séjour à l'étranger. Pour l'instant, il réalise des séjours de moyenne durée. Céline signale, quant à elle, qu'être seule pour élever deux jeunes enfants ne serait pas idéal. De plus, son travail actuel (enseignante dans le secondaire et

assistante universitaire) est assez fatigant et lui demande énormément d'énergie. Julien pense néanmoins que ce voyage à l'étranger serait un plus pour lui assurer un emploi fixe par la suite, de façon à être plus stable dans sa vie de famille.
--

La deuxième logique repose sur une asymétrie des positions professionnelles et une divergence des points de vue quant à la place à accorder à la carrière professionnelle et à la famille. La mobilité géographique pour raison professionnelle est alors un sujet de tension à l'intérieur du couple.

Cette asymétrie s'exprime par le fait que l'un des conjoints jouit d'une stabilité professionnelle, comme chercheur et/ou académique, alors que l'autre reste chercheur précaire ou a finalement dû trouver un emploi dans un domaine autre que la recherche. Il y a ensuite un décalage au niveau du sens entre les deux partenaires par rapport à la manière dont chacun envisage l'articulation de ses engagements professionnels et privés. Vu cette divergence de conceptions, la gestion des frontières entre ces espaces-temps est compliquée et nécessite une négociation constante entre les aspirations et besoins de l'un et de l'autre.

Dans cette logique, un conjoint s'investit prioritairement dans le domaine de la recherche scientifique – il est fortement engagé objectivement et identitairement dans son métier – alors que l'autre se retrouve dans une situation « dominée » qui le force implicitement à sortir de la recherche pour privilégier un métier plus stable ou à réduire son engagement comme chercheur pour faciliter la conciliation avec la vie familiale.

Le conjoint engagé dans le métier de chercheur s'investit fortement dans son travail (notamment par rapport à la mobilité internationale que cela implique) arguant que cet engagement est requis pour l'avancée dans une carrière scientifique ou que, même s'il est nommé, cela lui permet de faire face aux nouvelles exigences inhérentes à la progression de sa carrière. Il se voit comme le pourvoyeur du principal revenu et/ou comme le porteur d'un statut social valorisé, donc d'un prestige qui rejaillit sur sa famille.

Deux cas de figure ont été rencontrés en fonction du statut professionnel du conjoint le plus engagé dans la recherche : soit il a obtenu un poste définitif comme enseignant-chercheur universitaire,

soit il est toujours sous contrat temporaire. Cela dit, dans les deux cas, la logique reste la même : il souhaite que son partenaire lui assure une vie familiale épanouie et soutienne son investissement professionnel. Cependant, lorsqu'il a atteint son objectif de stabilité professionnelle par une nomination, le chercheur n'en reste pas moins préoccupé par son travail, ses responsabilités, la reconnaissance académique ; dans le même temps, il est plus serein et souhaite que cette sérénité soit partagée au sein du couple notamment parce qu'il estime que les conditions matérielles et symboliques de la vie de la famille sont mieux garanties. Mais si son conjoint est toujours dans une lutte pour un mandat permanent, ce dernier ressent une pression pour réduire son investissement scientifique au profit du foyer conjugal et parental. Par exemple, Thierry qui est depuis peu enseignant-chercheur nommé dans une université étrangère (bien que pas trop éloignée du domicile), voudrait un deuxième enfant. Dans le même temps, il n'est pas disposé à être plus présent dans le quotidien du foyer, et reporte donc sur son épouse, Estelle, une bonne partie des tâches domestiques et la garde/le soin de leur enfant. Estelle résiste au souhait de son mari d'agrandir la famille, car elle sait que cela risquerait de constituer une entrave à sa propre carrière universitaire. Son désir de maternité étant pour le moment assouvi par un premier enfant, sa priorité est de parvenir à obtenir un poste académique. Elle est tiraillée entre sa vie familiale et sa vie professionnelle, ce qui la culpabilise.

Lorsque le conjoint engagé est toujours sous contrat à durée déterminée, il attend que la relation conjugale et/ou la famille *hic et nunc* s'adaptent à son projet de maximiser ses chances d'accéder à un mandat permanent. Il faut, par conséquent, que ses proches acceptent les « sacrifices » que ce projet implique. Autrement dit, le conjoint se doit d'être un support à la poursuite de sa carrière. Ce n'est pas nécessairement vécu négativement. Par exemple, Justine (assistante et doctorante) déclare : « ça me fera même plaisir de pouvoir me reconvertir (rire) dans d'autres boulots, de retourner, oui de retourner vers l'associatif ou des trucs comme ça donc ». À propos du choix de son conjoint, Marc, de partir à l'étranger, Justine admet que rien ne lui est imposé et qu'elle trouve « ça plutôt enthousiasmant quoi, je trouve ça chouette de découvrir un autre pays, une autre ville, une autre

langue », mais « en même temps tu sais que tu vas devoir faire des aménagements personnels ».

Même si c'est parfois contre son gré, il arrive donc que le conjoint moins engagé accepte de se retirer du jeu de la carrière scientifique ou de le jouer *a minima* afin d'assurer la fonction de stabilisateur au sein du couple. Des concessions sont faites pour soutenir la carrière du conjoint engagé (temporaire ou nommé), mais jusqu'à un certain point seulement. Des limites sont posées au nom d'un idéal familial qui n'est parfois que partiellement partagé par le compagnon fortement investi dans la recherche : en particulier, la présence des deux parents est requise lorsqu'il y a un ou des enfants, et ce au nom de la stabilité du foyer familial. D'autre part, la présence de l'autre dans la prise en charge des responsabilités et tâches domestiques soutient la possibilité d'une vie professionnelle plus égalitaire. Les limites à fixer sont au cœur des tensions conjugales.

Extrait 2. Le fait est que voilà si toi, par exemple, tu dois partir en Angleterre à un moment où moi je suis enceinte ou quoi, ben voilà inévitablement je vais culpabiliser de le couper dans sa carrière académique et, en même temps, je refuserais de faire ma grossesse toute seule ici, d'accoucher toute seule ici donc ça fait aussi peser sur le couple et la relation [...] Donc moi ma position, c'est que si Marc [doctorant] devait partir dans les prochaines années, j'essayerai de faire un maximum pour pouvoir le suivre un temps défini, un an mais qu'après voilà moi je dois rester basée à Bruxelles et que j'aimerais vivre à Bruxelles aussi. Enfin je serais super contente de pouvoir faire une expérience à l'étranger pendant un an ou deux mais voilà on vient d'acheter cet appartement, on a toute notre famille, tous nos amis qui sont en Belgique et on n'a pas vraiment envie de... bouger, mais temporairement quoi (Justine, assistante et doctorante).

Dans ce cas, le milieu familial représente aussi une institution gourmande, et le conjoint qui l'incarne le plus fait pression sur l'autre pour qu'il se détache quelque peu de l'autre institution gourmande qu'est le milieu de la recherche. Le milieu familial peut ainsi être comparé à un élastique fixé à un endroit favorisant une stabilité auquel le conjoint engagé dans la recherche est rattaché. Chaque conjoint exprime donc de manière privilégiée l'engagement professionnel ou l'engagement familial. Cette division du travail n'est que partiellement consensuelle. Le conjoint ayant pour projet prioritaire la

réalisation de sa carrière scientifique aura tendance à « tirer sur l'élastique » de la mobilité, mais il ne le pourra que jusqu'à une certaine limite sous peine de rupture, son compagnon jouant le rôle de point d'ancrage de la vie de famille. C'est ainsi que des va-et-vient vont s'établir avec un retour vers le point fixe qu'est la famille localisée.

Or, des frustrations résultant du fort investissement du chercheur engagé dans sa carrière professionnelle et dans la mobilité peuvent être ressenties par le conjoint assigné prioritairement au milieu familial. Il vit un manque de reconnaissance de la part de l'autre conjoint qui, lorsqu'il voyage et séjourne ailleurs, n'a pas à supporter l'intendance domestique au quotidien. De son côté, le chercheur engagé a l'impression que son conjoint n'accorde pas une reconnaissance suffisante aux « sacrifices » qu'il fait pour que sa carrière puisse se dérouler au mieux, ce qui devrait profiter à toute sa famille. Il se sait en même temps redevable à celui qui lui permet cet engagement et cette mobilité.

Malgré ce sentiment d'un manque de reconnaissance, les conjoints restent solidaires, car ils connaissent tous les deux les règles du jeu en vigueur dans le milieu universitaire. Il y a donc une intercompréhension au fondement de leur relation et de leur négociation conjugale, comme l'exprime Thierry dans l'extrait suivant :

Extrait 3. [...] nos décisions en terme de vie elles sont plus compréhensives, on montre plus d'empathie envers l'autre parce que, quelque part, quand on est dans le même type de domaine, on comprend les enjeux qui sont mis en place ; parfois il faut plus travailler, on peut comprendre qu'il faut plus s'occuper d'une personne par exemple ; si Estelle doit aller pour une conférence, moi je dois m'occuper du petit et vice versa, et ça, c'est plus facile à comprendre quand on sait ce que c'est une conférence, ce qu'il y a en jeu pour d'autres gens (Thierry, chercheur).

Dans cette logique, le réseau amical joue également un double rôle de support à l'articulation travail-vie privée. D'une part, avoir des amis faisant partie du milieu académique permet un soutien par rapport aux enjeux qui s'y rapportent, comme l'illustre le propos de Céline (enseignante) pour qui

TITRE OUVRAGE

avoir des amis chercheurs, ce sont des gens qui nous comprennent en fait, exactement ce qu'on vit, donc avec qui on peut vraiment partager, qui connaissent les mêmes circonstances que nous, ils doivent partir à l'étranger au même moment que nous, avec les mêmes questions.

D'autre part, le réseau de contacts externes au champ académique joue à son tour un rôle de soutien, notamment à travers une relativisation de l'implication dans la recherche :

Finalement, quand on prend un peu de recul et ça, c'était l'avantage de nos amis flic, assistante sociale etc. c'était de se dire oui bon notre recherche elle ne va pas changer le monde, il y a des choses beaucoup plus importante sur terre (Céline, enseignante).

Les proches non concernés par la recherche renforcent la position du conjoint qui valorise le pôle familial, et obligent l'autre conjoint à relativiser la carrière scientifique pour davantage prendre en considération les préoccupations liées à la vie privée. Le chercheur engagé justifie son engagement au nom du bien-être de la famille lorsqu'il accédera à une stabilité de sa situation professionnelle, ce qui sous-entend également une reconnaissance de l'institution. Car, comme le dit Julien (chercheur) : « on veut bien faire des sacrifices mais, en même temps, il faut qu'à un moment donné ça paye ».

Cette deuxième logique se caractérise par l'importance de la négociation conjugale pour réduire la tension vécue entre la carrière et la conjugalité/parentalité. L'articulation des engagements privés et professionnels se fonde ici sur une asymétrie au sein du couple, où le conjoint, qui se trouve en position de force dans l'accomplissement de son projet professionnel, tend à assigner l'autre à l'espace familial/domestique. Les frontières spatio-temporelles sont ici agencées de manière à ce que l'un des conjoints privilégie sa carrière, grâce au soutien extraprofessionnel de l'autre. La naissance d'un enfant semble avoir un impact particulièrement important non seulement sur la façon dont s'organisent la vie de couple et l'aménagement du temps, mais aussi sur la redistribution des rôles. Ce réaménagement peut être à la source d'un certain nombre de dissonances au sein du couple. D'une part, car le métier de chercheur étant exigeant, il entraîne une difficulté à concilier la carrière professionnelle et le rôle de parent. D'autre part, car l'arrivée d'un enfant implique un renforcement de la division sexuée du travail au

sein d'un couple dans un régime de genre où la responsabilité des soins et de la bonne intendance domestique reste fortement féminine, alors que la réussite professionnelle relève davantage du masculin, même parmi ces couples hautement qualifiés.

5. La consolidation du lien familial avant tout

Encadré 3 – Daniel et Amélie : concilier la vie familiale et la vie professionnelle en réduisant la mobilité

Daniel est docteur en histoire et a réalisé un séjour à l'étranger lors de son doctorat. Actuellement, il travaille toujours dans le domaine de la recherche, mais en dehors de l'université. De temps à autre, Daniel doit se rendre à des colloques dans le cadre de son travail. Toutefois, il limite les jours de déplacement, car il vit ces derniers comme une contrainte qui l'empêche d'être auprès de sa famille.

Amélie, son épouse, docteure en sciences humaines, a été nommée il y a peu professeure assistante à l'université où elle a fait ses études. Elle a dû effectuer un certain nombre de voyages à l'étranger lors de son doctorat, mais aujourd'hui elle n'a plus à voyager pour son travail. Daniel et Amélie habitent ensemble dans une maison qu'ils possèdent. Leur priorité est de réussir au mieux leur vie familiale en s'occupant conjointement de leurs deux enfants.

La situation actuelle nécessite un grand effort d'organisation et de conciliation de leur part. En effet, ils sont tous les deux employés à plein-temps et sont fort investis dans leur métier respectif. C'est pourquoi un ajustement s'impose quant au partage des charges familiales telles que les trajets des enfants jusqu'à l'école, les repas du soir, ou encore la gestion du temps libre. Pour ce faire, ils bénéficient également du soutien de leurs parents, qui se rendent disponibles pour s'occuper des petits-enfants lorsque les deux conjoints sont pris par leurs obligations professionnelles.

Dans la troisième logique, les partenaires conjugaux ont acquis une expérience internationale, mais tentent aujourd'hui d'y échapper au nom du bien-être de la vie de famille qui constitue en quelque sorte un pacte entre eux. Après avoir accepté et s'être soumis à la mobilité nécessaire à la carrière scientifique, le couple recherche avant tout la stabilité. Il a opté pour un ancrage fixe dans le but d'assurer la vie de famille qui se situe au cœur de son projet de vie, et ce sans pour autant qu'aucun des deux partenaires ne se désinvestisse de son engagement professionnel, qui reste apprécié par chacun d'eux.

TITRE OUVRAGE

Extrait 4. Enfin il y a la mobilité, mais nous, on a envie d'essayer l'immobilité. On est bien ici, on s'est marié il y a moins d'un an, on a acheté un appartement, on termine la thèse, on n'a pas envie de repartir à l'étranger. Non on n'a pas envie d'être séparé (Audrey, chercheure).

Cette priorité s'accompagne de la mise en place de frontières spatio-temporelles relativement bien délimitées entre travail et vie privée, ce qui évidemment n'empêche pas des phénomènes de porosité entre les deux milieux de vie ; toutefois, le métier de chercheur se doit d'être respectueux du projet conjugal et parental. Comme la sortie de la mobilité semble difficilement compatible avec une carrière scientifique dans la longue durée, cette décision impose à l'un des conjoints de privilégier un emploi plus stable. Ce choix procure une assurance financière au couple et renforce le sentiment de sécurité.

La précarité de l'emploi fait l'objet d'une critique qui remet en cause un fonctionnement universitaire exigeant une productivité toujours plus grande de la part de ses chercheurs, sans qu'une reconnaissance et un soutien de l'institution scientifique ne soient vraiment perçus. Pour Daniel (chercheur), c'est un milieu « sanguinaire » où « tout ça se fait pour un salaire qui n'est pas important et pour des heures qu'on ne compte pas vraiment et on le sait bien, on sait bien qu'un chercheur ça fait toujours plus ».

Les conjoints décident consensuellement d'accorder une plus grande importance à la famille et à l'entourage plutôt qu'à la carrière scientifique, celle-ci ne devant pas être en contradiction avec le projet d'une vie de couple et parentale épanouie. Maxime (postdoctorant) n'est pas disposé « à faire ce sacrifice-là, déraciner mes enfants, faire en sorte que mes objectifs soient plus importants que ceux de ma compagne, moi je ne suis pas prêt ». La vie de couple est interprétée comme une vie commune au quotidien. Dans la même optique, ces couples bâtissent leur vie de famille, au sens propre comme au sens figuré. Pour Aurélie (chargée de cours et chercheure), il y a une autre « pyramide des valeurs » et le fait d'avoir des enfants évite de dramatiser un échec professionnel parce que, par exemple, si « on a un papier qui se fait jeter, allez bon les enfants vont bien, ils grandissent bien ».

Les chercheurs savent qu'ils peuvent compter sur leur entourage, notamment leurs parents qui les soutiennent dans l'accomplissement à la fois de leur vie professionnelle et de leur vie familiale naissante. Cette aide est précieuse pour l'équilibre socio-affectif du couple. La famille est soudée, notamment en lien avec l'arrivée d'enfants, et apporte un soutien mutuel nécessaire face aux contraintes de la vie de tous les jours, autant matérielles qu'organisationnelles (tâches ménagères, trajets nécessaires à l'éducation des enfants, etc.). Le couple suit donc une stratégie d'adaptation aux besoins de la famille et des enfants, par une séparation des espaces de vie au quotidien, qui tient bien entendu compte de leur interrelation. L'autonomie dans l'organisation du travail scientifique est à cet égard un atout important pour y parvenir.

La perspective de faire une carrière scientifique et académique reste valorisée mais, face à sa dureté et à son caractère hypothétique, une reconversion professionnelle est envisagée même si ce n'est pas de gaieté de cœur. C'est en effet la famille qui prime sur la vie professionnelle, et c'est à celle-ci de s'ajuster aux nécessités de la première.

6. Conclusion

De par ses exigences d'engagement, de productivité et de mobilité internationale, le milieu de la recherche universitaire est un cas assez exemplaire. L'université attend de ses chercheurs qu'ils soient non seulement intellectuellement brillants et techniquement compétents, mais également passionnés et désintéressés pour se dédier à la Science « corps et âme ». Certes, il s'agit là d'une caricature, laquelle est néanmoins présente dans la symbolique qui entoure le métier de chercheur. Dévoué à son travail, le chercheur est aussi mis en situation de forte concurrence pour passer à travers le filtre de sélection qui permettra à quelques-uns de décrocher un mandat définitif dans la recherche universitaire.

Dans une institution qui véhicule une telle figure symbolique et qui soutient une telle situation, si l'interférence entre la carrière

scientifique et la vie privée est déjà problématique pour nombre de chercheurs postdoctorants pris individuellement (Fusulier, del Rio Carral, 2012 ; del Rio Carral, Fusulier, 2013), on imagine combien elle doit être prégnante parmi les couples de jeunes chercheurs. C'est pourquoi, nous avons alors voulu saisir la façon dont ces derniers vivent et gèrent leur double carrière, laquelle va de pair avec l'injonction d'être présents sur la scène internationale et, donc, d'être mobiles. Trois logiques conjugales ont été reconstituées à partir de l'analyse de onze entretiens de couple : 1) la coconstruction de la carrière et du couple dans la mobilité ; 2) la gestion des tensions dans l'asymétrie des positions et la divergence des priorités de vie ; 3) la consolidation du lien familial avant toute chose.

Du point de vue du sens subjectif que les couples donnent à leur vécu, chaque logique identifiée se définit par une forme spécifique d'articulation travail-vie privée, définie en termes de « porosité » plus ou moins importante entre ces deux milieux de vie. Le rapport à la mobilité internationale exigée par l'institution universitaire est un analyseur des logiques conjugales. Dans la première logique, elle est une dimension valorisée à la fois pour mener une double carrière professionnelle, construire sa relation de couple et s'accomplir personnellement *hic et nunc* à travers les contacts et expériences qu'elle permet. Dans cette logique conjugale, il y a peu de différenciation entre la vie professionnelle et la vie privée. On témoigne en quelque sorte d'une intégration des espaces-temps autour de l'activité universitaire qui est prioritaire. Dans la deuxième logique, la mobilité internationale révèle une tension liée aux positions asymétriques au sein du couple et aux priorités de vie : l'un des partenaires œuvre à la stabilité du foyer et souhaite limiter les déplacements et séjours à l'étranger inhérents à l'activité de recherche de l'autre partenaire ; alors que celui-ci voudrait profiter de la stabilité de son conjoint ou de sa propre stabilité s'il est nommé pour assurer sa carrière académique dans la liberté d'action. De ce fait, les disponibilités spatio-temporelles font l'objet d'une négociation constante entre les conjoints. La troisième logique conjugale sort de la tension via un accord conjugal sur la priorité à donner à la vie de famille. Les partenaires se soutiennent mutuellement et veillent à

réduire autant que possible le recours à la mobilité internationale pour être ensemble au quotidien et bâtir leur vie de famille.

La difficulté à assurer une double carrière tout en étant impliqué dans une vie conjugale, et surtout parentale, est manifeste. L'hypothèse posée au départ de cet article d'une compétition entre les deux institutions gourmandes que sont l'université et la famille se trouve étayée. En effet, en tout cas dans notre étude qui est certes empiriquement limitée, le couple fonctionne sur un pacte qui soit privilégie la carrière, soit privilégie la stabilité familiale, ou alors il se trouve dans une situation de tension entre les deux projets. Mais, en ce qui concerne les couples rencontrés, aucun des partenaires ne s'investit simultanément et à part égale dans les deux institutions.

Les contraintes du jeu qui se noue entre les deux institutions gourmandes favorisent une dissymétrie basée sur le genre, c'est-à-dire le déploiement de la traditionnelle division sexuée du travail. Si ce rapport de genre n'est pas perçu chez les chercheurs qui ont reporté la vie familiale à plus tard et qui sont seulement en train de construire leur couple dans la mobilité, elle se retrouve néanmoins de façon dissimulée dans le cas où la femme anticipe plus que l'homme son possible retrait de la carrière scientifique afin de favoriser une certaine stabilité à la famille. Bien que nous ayons évité de lier les logiques conjugales au genre, la tendance observée est que la carrière scientifique est d'abord pensée par et pour l'homme, et l'intendance domestique par et pour la femme, même si ce n'est pas une règle absolue. Le vécu et les ajustements à l'intérieur des couples de chercheurs contribuent à mieux comprendre les mécanismes du « tuyau percé » ou *leaky pipeline* (Berryman, 1983 ; Alper, 1993), c'est-à-dire la diminution dans le temps du nombre de femmes engagées dans une carrière scientifique (voir, pour l'Europe, The SHE Figures report, 2009 ; pour la Belgique, Meulders, O'Dorchai, Simeu, 2012) et du « plafond de verre » (Hymowitz, Schellhardt, 1986), notion introduite pour signifier le caractère invisible, transparent, des barrières auxquelles les femmes se heurtent pour accéder aux positions académiques les plus importantes (Marry, Jonas, 2005).

Face à la gourmandise de l'institution universitaire et à ses critères de productivité, de mobilité et de mise en concurrence, des

TITRE OUVRAGE

femmes et des hommes quittent la carrière scientifique pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la qualité des recherches menées, mais bien avec la difficulté de concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Alors que l'université prône une sélection sur la base de l'excellence, elle active un filtre caché en cours de carrière qui fait intervenir les conditions de vie privée des chercheur-e-s. Il y a là un appel aux responsables de la politique scientifique à réfléchir aux pratiques et régulations qu'ils mettent en place afin de contrer ce type d'effet contre-productif qu'elles génèrent.

L'étude des chercheurs n'est pas pour autant celle d'un groupe professionnel entièrement singulier. Certes, il a ses spécificités et est caractérisé par une liberté d'organisation spatio-temporelle assez rare dans les milieux de travail (Lallement, 2003 ; Devetter, 2006). Toutefois, le « dilemme de l'égalité » dans la relation conjugale en lien avec la mobilité professionnelle (Bertaux-Wiame, 2006) constitue un problème actuel qui concerne de plus en plus de travailleurs et de travailleuses soumis à des exigences élevées de productivité, de compétitivité et de mobilité en situation de précarité professionnelle.

Bibliographie (à rejeter en fin d'ouvrage)

- Ackers, H.L., Gill B., 2008. *Moving People and Knowledge: Scientific Mobility in an Enlarging European Union*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Ackers, H.L., 2010. Internationalisation and Equality. The Contribution of Short Stay Mobility to Progression in Science Careers, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41 (1), p. 55-76.
- Alper, J., 1993. "The pipeline is leaking women all the way along", *Science*, 260, p. 409-411.
- Beck, U., 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.
- Berryman, S. E., 1983. *Who will do science? Minority and Female Attainment of Science and Mathematics Degrees: Trends and Causes*, New York, Rockefeller Foundation.
- Bertaux-Wiame, I., 2006, Conjugalité et mobilité professionnelle: le dilemme de l'égalité, *Cahiers du genre*, 2 n°41, p. 49-73.

- Coser, L. A., 1974. Greedy Institutions: Patterns of Undivided Commitment, New York, Free Press.
- Del Rio Carral, M., 2011. L'insertion sociale plurielle des femmes cadres supérieurs en Suisse. Contribution à l'étude du bien-être subjectif au quotidien. Approche qualitative intégrative, Dissertation doctorale, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques.
- Del Rio Carral, M., Fusulier, B., 2013. Jeunes chercheurs face aux exigences de disponibilité temporelle, *Temporalités*, 18 [En ligne : <http://temporalites.revues.org/2614>].
- Devetter, F-X., 2006. La disponibilité temporelle au travail des femmes : une disponibilité sans contrepartie ?, *Temporalités*, 4 [en ligne : <http://temporalites.revues.org/366>].
- Grant, L., I. Kennelly et K. B. Ward, 2000. « Revisiting the gender, marriage, and parenthood puzzle in scientific careers », *Women's Studies Quarterly*, 1-2: 62-85.
- Fusulier, B., del Rio Carral, M., 2012. Chercheur-e-s sous haute tension ! Vitalité, compétitivité, précarité et (in)compatibilité travail/famille. Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.
- Hymowitz, C., Schellhardt, T. D., 1986, "The Glass Ceiling: Why Women Can't Seem to Break the Invisible Barrier That Blocks Them from the Top Jobs", *The Wall Street Journal*, 24 March, p. 1.
- Lallement, M. 2003, Temps, travail et modes de vie, PUF, Paris.
- Lenoble-Pinson M., 2006. Chercheuse ? Chercheur ? Chercheure ? Mettre au féminin les noms de métier et les titres de fonction, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 84 (3), pp. 637-652.
- Loder T.L., 2005. Women Administrators Negotiate Work-family Conflicts in Changing Times: an Intergenerational Perspective, *Educational Administration Quarterly*, 41, pp. 741-776.
- Marry C., Jonas I., 2005, Chercheuses entre deux passions : l'exemple des biologistes, *Travail, genre et sociétés*, n° 14, pp. 69-88.
- Meulders, D., O'Dorchai S., Simeu N., 2012. Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique, Université Libre de Bruxelles, rapport de recherche GENIUF.

TITRE OUVRAGE

Parsons T., 1949. The social structure of the family, in The family. Its function and destinaty (sous la dir. de Anshen R. N.), Harper and Brothers, New York: 173-201.

SHE Figures, 2013, Gender in Research and Innovation, Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Annexe – Profil des couples rencontrés

Couple	Tranche d'âge	Situation civile	Enfants	Statut professionnel	Statut d'emploi	Nationalité
1 Louis Sarah	30-35	Living apart together ¹	0	Chercheur Chercheure	Temporaire Temporaire	Extra-européenne Belge
2 Maxime Aurélie	35-40	Cohabitants	3	Chercheurs	Temporaire Temporaire	Belge
3 Julien Céline	30-35	Mariés	2	Chercheur Enseignante	Temporaire Définitif	Belge
4 Thierry Estelle	35-45	Cohabitants	1	Enseignant-chercheur Chercheure	Définitif Temporaire	Belge
5 Marc Justine	25-30	Cohabitants	0	Chercheur Assistante/Doctorante	Temporaire Temporaire	Belge
6 Jules Louise	30-35	Cohabitants	0	Chercheur Chercheure	Temporaire Temporaire	Européenne
7 Eric Margaux	30-35	Living apart together	0	Chercheur Chercheure	Temporaire Temporaire	Extra-européenne Belge
8 Martin Audrey	30-35	Mariés	0	Chercheur Chercheure	Temporaire Temporaire	Européenne
9 Jean-Baptiste Laura	35-40	Mariés	0	Demandeur d'emploi (nouveau mandat) Employée d'une asbl/ collaboratrice universitaire	Temporaire Définitif	Belge
10 Guillaume Amandine	30-35	Cohabitants	1	Chercheur Employée	Temporaire Définitif	Belge
11 Daniel Amélie	35-45	Mariés	2	Chercheur hors université Enseignante- chercheure	Définitif Définitif	Belge

¹ Par *Living apart together* (LAT), nous considérons ces couples comme étant ensemble, mais vivant à des endroits géographiquement éloignés.

